

Dans la suite des événements bouleversants de ce mois de janvier, suivis d'un sursaut massif et inédit de la population vivant sur le territoire français, la politique de la ville se trouve une nouvelle fois interrogée.

Alors que la mise en œuvre de la réforme engagée en 2012 se traduit progressivement avec les premières signatures de contrats - cadre, les médias (re)découvrent la « *réalité des quartiers* »... pour trop souvent pointer « *les échecs de la politique de la ville malgré les efforts importants consentis pour les banlieues* ».

Les Ministre et secrétaire d'Etat, élus locaux, acteurs associatifs et chercheurs qui portent, mettent en œuvre et en débat cette politique publique savent et répètent, avec patience et pédagogie : la situation serait bien pire si la politique de la ville n'avait pas été là. Tous regrettent l'effet pervers constaté dans les travaux d'évaluation : les crédits spécifiques ont souvent remplacé le droit commun dans les quartiers, au lieu de s'y ajouter en complément et de faire « effet levier »... Mais leurs voix peinent à porter dans le débat public.

Il ne s'agit pas de nier la réalité : les enjeux sont cruciaux et difficiles à appréhender, la concentration des difficultés et la complexité à conjuguer les réponses pourraient refroidir les moins outillés...

Pourtant, ça et là, les efforts déployés pour mettre en œuvre la réforme de la politique de la ville donnent l'espoir de résultats : approche plus coordonnée autour du développement économique et de l'emploi, organisation interne renouvelant son approche (segmentée) et considérant que la politique de la ville « est l'affaire de tous », mobilisation progressive des différentes institutions, initiatives originales de (re)mobilisation des populations et des acteurs associatifs.

Alors, dans les jours d'après, nous formulons le vœu que ce 11 janvier 2015 constitue une nouvelle étape à franchir pour la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, qu'il conviendra d'aborder de manière concertée et conjointe, réfléchie et pragmatique, et surtout avec ambition !

Nous espérons qu'acteurs publics, acteurs privés, associations et citoyens sauront garder cette envie de faire vivre, ensemble, les valeurs qui les rassemblent.

A la confluence des acteurs qui s'engagent en faveur de cette ambition, l'IREV est prêt à contribuer au débat en alimentant les réflexions, en favorisant le croisement des regards pour renouveler les pratiques... pour prendre de la hauteur, innover et avancer ensemble !

Morgane PETIT

A lire sur le même sujet :

- [Organisation d'espaces de dialogue avec les associations suite aux évènements de janvier](#) [1]
- [Un comité interministériel pour l'égalité en mars 2015 et un 4ème pilier dans les contrats](#) [2]
- [Contrats de ville : les premiers documents-cadres signés](#) [3]
- [Dossier ressources : le droit commun](#) [4]
- [Moyens du contrat de ville : le compte-rendu de la journée régionale du 11 décembre en ligne](#) [5]

Retrouvez également les [réactions des associations](#) [6] sur le site du Ministère de la Ville

Et pour ne pas oublier :

"[Prévenir les discriminations en PME/TPE. Guide pratique](#) [7]", édité par l'IREV en 2008, et illustré - entre autres - par Tignous.

Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [8]

Dates: Samedi 25 janvier 2014 - 01:00

Publié le 30 janvier 2015

URL de la source (modifié le 11/02/2015 - 06:27): <https://www.irev.fr/actualites-0/pour-une-politique-de-la-ville-ambitieuse-edito>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/organisation-despaces-dialogues-avec-associations-suite-%C3%A9v%C3%A8nements>

[2] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/%C2%AB-comit%C3%A9-interminist%C3%A9riel-pour-l%E2%80%99%C3%A9galit%C3%A9-%C2%BB-mars-4%C3%A8me-pilier-valeurs-r%C3%A9publique-citoyennet%C3%A9>

[3] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/contrats-ville-documents-d%C3%A9j%C3%A0-sign%C3%A9s>

[4] <https://www.irev.fr/article/dossier-ressources-droit-commun>

[5] <https://www.irev.fr/actualit%C3%A9/moyens-contrat-ville-compte-rendu-journ%C3%A9e-r%C3%A9gionale-ligne>

[6] <http://www.ville.gouv.fr/?dans-les-quartiers-les>

[7] <https://www.irev.fr/article/pr%C3%A9venir-discriminations-pmetpe-guide-pratique>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>